

Afin d'étoffer son équipe, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme recherche des médecins collaborateurs ou des médecins du travail - à temps plein ou non complet - pour assurer le suivi des agent·e·s de la Fonction Publique Territoriale, Hospitalière ou d'État.

## FOCUS SUR LA RÉGION

Situé à moins de 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris, le département du Puy-de-Dôme est un lieu idéal pour tous les amateur·rice·s de randonnée, de ski, de gastronomie et de nature.

24<sup>ème</sup> commune de France avec près de 150 000 habitant·e·s (dont ¼ d'étudiant·e·s), Clermont-Ferrand est la première ville de France à intégrer le réseau Ville Apprenante de l'UNESCO grâce, notamment, à son grand centre universitaire de recherche.

Vous êtes titulaire du diplôme de docteur·e en médecine et du CES ou DES de médecine du travail et vous recherchez un cadre de vie et de travail épanouissant ? N'attendez plus pour candidater ! L'inscription au conseil national de l'ordre des médecins est obligatoire. Le Centre de Gestion finance le diplôme aux médecins collaborateurs qui n'en seraient pas encore titulaires.

## LES MISSIONS

Vous organiserez votre planning de tiers temps, partagé entre les activités de surveillance médicale en collaboration avec les infirmières (visites médicales d'embauches, périodiques, de reprise ou à la demande) et les actions sur le milieu professionnel (amélioration des conditions de vie et de travail dans les services, hygiène générale des locaux, adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail, protection des agent·e·s).

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Soucieux d'offrir de bonnes conditions d'exercice, vous aurez un portefeuille aux environs de 3 000 agent·e·s maximum (pour un équivalent temps plein) aux métiers variés : plus de 250 !

Vous exercerez sur un système d'horaire variable (pointages ajustables) de 35 heures / semaine afin de respecter un bon équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Chaque heure supplémentaire est récupérée ouvrant droit jusqu'à 108 heures de récupération par semestre soit, plus de 6 semaines / an en sus de vos 5 semaines de congés annuels. Le télétravail est possible sur les temps administratifs.

## CONTACT

Renseignements complémentaires auprès de :



Guillaume JOURBERT

Pôle santé, sécurité et qualité de vie au travail  
04 73 28 59 80



Vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire, comprenant :

- 3 médecins du travail ou collaborateur,
- 3 médecins vacataires,
- 3 gestionnaires des instances médicales,
- 3 infirmières spécialisés en santé au travail,
- 3 psychologues,
- 3 secrétaires médicales,
- 2 techniciens prévention,
- 1 ergonome,
- 1 assistante administrative de pôle,
- 1 assistant social,
- 1 correspondante handicap.

## LES AVANTAGES SOCIAUX

À votre rémunération - négociable en fonction de votre expérience - viendront s'ajouter :

- participation employeur mutuelles santé et prévoyance,
- prise en charge à 75 % des frais de transports pour venir au Centre de Gestion (proximité de la gare SNCF La Pardieu et arrêts de tram et bus),
- forfait mobilité durable,
- CNAS + comité social du personnel,
- titres restaurant (valeur faciale 8,25 € dont 4 € à la charge de l'agent·e),
- possibilité de télétravail après une période d'acculturation,
- proposition d'activités prises en charge par l'employeur sur la pause méridienne (sports, relaxation, ateliers nutrition...),
- possibilité de remise de véhicule de service à la semaine au domicile.

## LA RÉMUNÉRATION

- Médecin contractuel·le de droit public : de 82 000 à 96 000 € brut négociable selon le statut et l'expérience.
- Médecin vacataire : 40 € brut par vacation de 30 minutes.

## COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV :



Par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président Centre de gestion du  
Puy-de-Dôme Parc technologique la Pardieu  
7, rue Condorcet 63063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1



Par courriel à :

rh@cdg63.fr